



COMMUNE
de
ROMANEL-SUR-LAUSANNE

PREAVIS MUNICIPAL

No 74/2016

au Conseil communal

* * *

**Crédit d'ouvrage pour
l'aménagement du cimetière et
d'un cheminement piétonnier**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. INTRODUCTION

Décidés à garantir la qualité de nos services publics communaux, nous avons l'honneur de vous soumettre à nouveau ce dossier et vous demander votre aval pour sa concrétisation.

2. PREAMBULE

Un nouvel aménagement du cimetière devient nécessaire, d'une part par la vétusté de la haie, du mur et du portail, déjà partiellement remplacé, et, d'autre part, par une réorganisation du lieu : accès, jardin du souvenir, etc.

Un premier préavis, présenté en 2015, n'avait pas obtenu l'aval du Conseil communal. Dès lors, au vu des remarques émises lors du débat sur ce sujet, la Municipalité a décidé, lors de sa séance du 4 mai 2015, de mandater l'entreprise Parcs & Jardins Jean Arm SA à Forel (Lavaux) afin de proposer un projet d'aménagement du cimetière, incluant le cheminement piétonnier, dont les plans des travaux sont annexés au présent préavis.

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

REAMENAGEMENT DU CIMETIERE

Circulation

Allée principale carrossable pour véhicules funéraires et d'entretien/travaux, largeur 4 m., avec revêtement en dur perméable (pavés filtrants, pas d'encaissement/fondation existante !)

Le nombre de places de stationnement extérieures est conservé.

Portail d'entrée déplacé et remplacé : Positionnement dans l'axe de l'allée principale
Accès plus large (4 m1. au lieu de 3 m1.)
Portillon accès piétons de 140 cm.

Unité des matériaux de revêtement (pavés drainants et gravillon).

Cheminements secondaires uniformisés, largeur 100 cm.

Accessibilité facilitée pour les personnes à mobilité réduite (pavés drainants).

Equipements funéraire

Jardin du souvenir

Réaménagement de la place existante.
Conservation cuve existante.
Construction d'une deuxième cuve.
Pose d'un présentoir à plaquettes nominatives.

Columbarium

Aménagement d'une nouvelle place, avec pose d'un élément pour 108 urnes.
Emplacement pour une extension future d'un deuxième élément.

Extension des surfaces pour tombes

En limite ouest : gain d'environ 125 m2.
Désaffectation zone centre-est (env. 80 m2).
Concessions : 2 zones à désaffecter (env. 80 m2).

Bancs et zones de repos

Remplacement/complément de l'existant : 5 nouveaux bancs.

Equipements et entretien et divers

Remplacement d'éléments vétustes et/ou mal adaptés : Abri pour matériel d'entretien/travaux, avec place en pavés, le tout clôturé avec portail.

Fourniture d'un caisson "Yaco" avec chariot de manutention. (Facilite grandement le travail de creuse pour les tombes).

Points d'eau pour arrosage (particuliers et Service communal). Nouveau réseau de conduites d'eau, 3 bornes, 1 robinet et purge.

A l'extérieur de l'enceinte du cimetière :

Gestion des déchets : Aménagement d'une place, avec 2 cache-conteneurs (Déchets verts et incinérables).

Nouvelle poubelle avec équipement pour déchets canins.

Casier à gravillon de jardin redimensionné, permettant d'être ravitaillé de manière rationnelle par le Service communal.

Sécurité : complément de clôture en limite nord-est.

Végétation

Suppression de la végétation vétuste :

Massifs d'arbustes et haie à l'intérieur du cimetière.

2 arbres (sapin et érable).

Haies de thuyas sur le pourtour de l'enceinte du cimetière.

Taille et mise en valeur des végétaux conservés : grands arbres et arbustes conservés.

Nouvelles plantations : 2 arbres d'essence majeure (compensation des 2 arbres abattus).

Nouvelle haie basse dans secteur Jardin du souvenir.

Nouvelles haies sur le pourtour de l'enceinte, avec deux essences : Buis commun côtés sud et ouest, hauteur taille adulte 120 cm. et Cupressocyparis côtés nord et nord-est, hauteur taille adulte 150 cm.

Décoration florale de saison : 2 grands bacs dans le secteur de l'entrée du cimetière.

AMENAGEMENT D'UN CHEMIN PIETONNIER

Aménagement d'un chemin piétonnier reliant le chemin du Village (les Terreaux) à la place sud du cimetière (La Rotte)

Ce chemin est déjà partiellement aménagé entre le chemin du Village et l'angle nord-ouest de la Parcelle No 166, (servitude sur Parcelle Nos 164 et 165). Les coûts relatifs à ce premier tronçon ont été financés par les copropriétaires de Sus-le-Rotte.

Le chemin à aménager, d'une longueur d'environ 200 m1. et d'une largeur de 150 cm., est prévu avec un revêtement en enrobé bitumineux (solidité, durabilité et facilité d'entretien).

Une placette avec 2 bancs de repos est aménagée au point le plus haut de la commune (626.50 m.) et bénéficiant d'une magnifique vue.

Une corbeille à papier avec équipement pour déchets canins est prévue dans la partie médiane du chemin.

Les abords du chemin et les zones touchées par les travaux seront ensemencées (prairie fine).

La surface actuellement exploitée (agriculture) est conservée.

INTRODUCTION DE L'EAU

Pose et raccordement d'une nouvelle introduction d'eau, inclus comptage, canalisations et fouilles. Les offres retenues pour l'introduction d'eau et les travaux de génie civil sont respectivement celles établies par le Service des eaux de la Ville de Lausanne et par l'entreprise Georges Demierre & Fils SA.

4. PLANNING DES TRAVAUX

Les travaux de réaménagement sont prévus pour la fin 2016 et le printemps 2017.

Les démarches administratives pour la désaffectation ont été entrepris, le délai pour la reprise des monuments funéraires et urnes cinéraires par les familles concernées a été fixé au 20 décembre 2016, ce qui fait que dès le début de l'année 2017, les travaux de désaffectation pourront être entrepris.

5. COÛTS DES TRAVAUX

Ces travaux ont fait l'objet d'une procédure de marché public "sur invitation" adressée à quatre entreprises ; cependant, seules deux offres ont été retournées dans les délais.
Les prix indiqués dans ce préavis sont basés sur l'offre la plus avantageuse.

RECAPITULATION

REAMENAGEMENT DU CIMETIERE

1.00	TRAVAUX PREPARATOIRES	Fr.	17 124.00
2.00	CIRCULATIONS / CHEMINEMENTS	Fr.	87 120.00
3.00	CONSTRUCTIONS / EQUIPEMENTS	Fr.	48 863.00
4.00	EQUIPEMENTS FUNERAIRES	Fr.	110 020.00
5.00	SURFACES VERTES	Fr.	27 760.00
6.00	DIVERS ET IMPREVUS	Fr.	15 000.00

AMENAGEMENT D'UN CHEMIN PIETONNIER

7.00	CHEMIN PIETONNIER	Fr.	42 760.00
------	-------------------	-----	-----------

TOTAL brut, hors-taxes		Fr.	348 647.00
Rabais	3%	Fr.	10 460.00
Total intermédiaire		Fr.	338 187.00
Escompte à 30 jours	2%	Fr.	6 764.00
TOTAL - net - hors-taxes			331 423.00
TVA – s/ fourniture végétaux net	Fr. 13 795.00	2.5%	Fr. 345.00
TVA – s/ autres positions net	Fr. 303 371.00	8%	Fr. 24 270.00
Total des travaux TTC		Fr.	356 038.00

Total des travaux arrondi TTC Fr. 356 000.00

Introduction de l'eau

Selon offres du service des Eaux de Lausanne et G. Demierre & Fils SA Fr. 13 000.00

Etude du projet (selon offre Jean Arm SA)

Etablissement du projet, de la soumission, appel d'offre et contrôle. Fr. 8 500.00

Suivi de la phase d'exécution

Suivi du chantier, contrôle des travaux et des décomptes finaux FR. 9 500.00

Crédit d'investissement demandé TTC Fr. **387 000.00**

6. FINANCEMENT

Cette dépense est prévue dans les comptes d'investissements du budget 2016, concernant le réaménagement du cimetière, pour un montant de fr. 250'000.-- et, pour le cheminement piétonnier, pour un montant de fr. 230'000.--.

Le montant de fr. 250'000.-- prévu dans les investissements en 2020 comprend un agrandissement plus important du cimetière, en fonction de l'évolution démographique de Romanel-sur-Lausanne.

La Municipalité propose ce financement par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles.

L'amortissement sera effectué sur une période maximum de 10 ans.

7. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le Préavis municipal No 74/2016 adopté en séance de Municipalité du 11 avril 2016 ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- ouï le rapport de la Commission technique ;
- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

- 1) d'accepter le préavis tel que présenté ;
- 2) d'accorder le crédit de **fr. 387'000.--** représentant le montant total des travaux ;
- 3) de financer cette dépense par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles ;
- 4) d'amortir cette dépense sur une durée maximum de **10 ans**.

La Municipalité

Municipal responsable : M. Denis Favre

Municipal des finances : M. Edgar Schiesser

Romanel-sur-Lausanne, le 11 avril 2016

Annexes : Plan d'aménagement du cimetière
Plan du sentier



Légende :

- Zones tombes existantes
- Zones extensions tombes
- Revêtement Gravillon
- Revêtement Pavé drainant
- Circulations carrossables 3.5 to
- Végétation supprimée

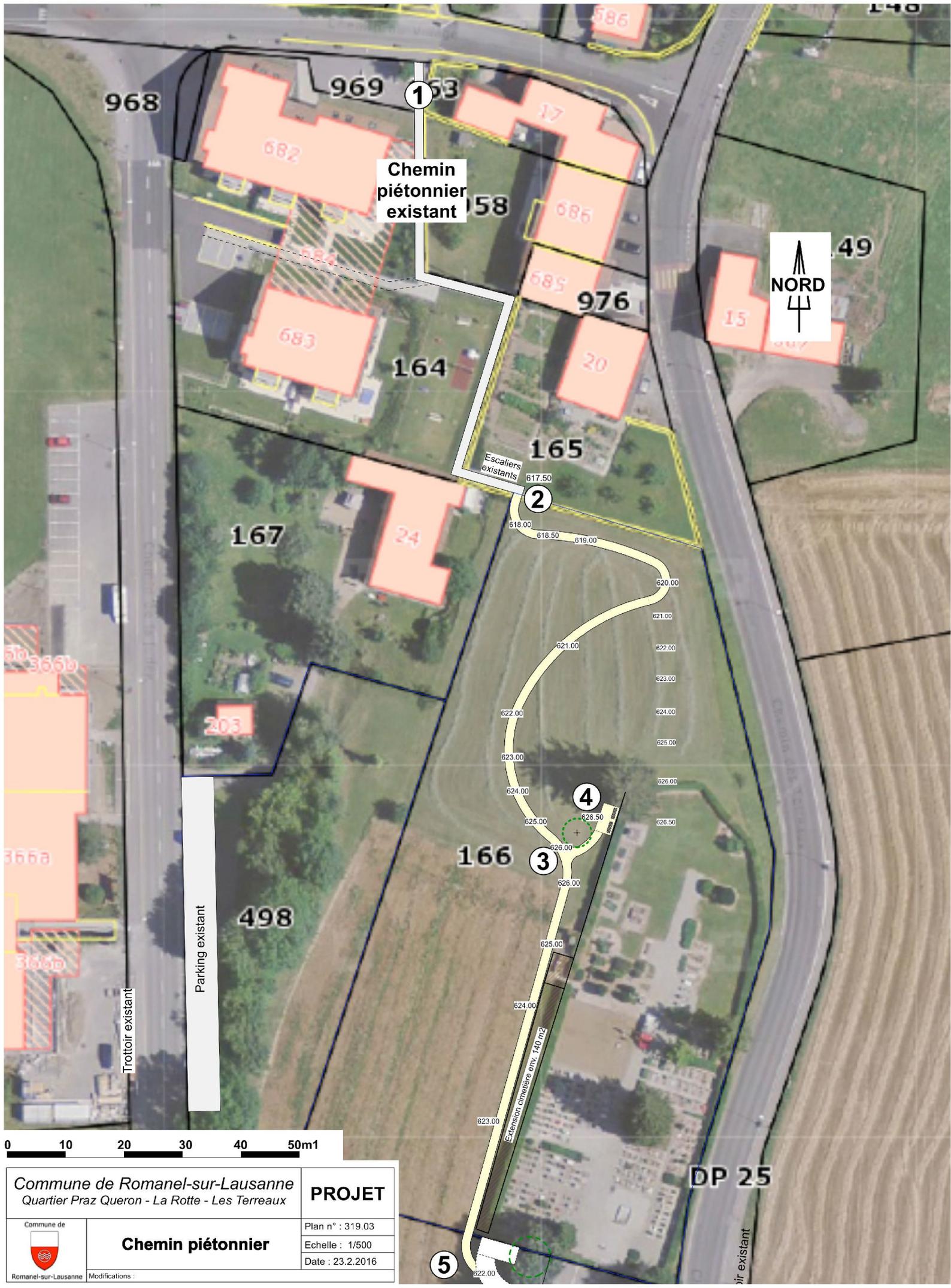
Commune de Romanel-sur-Lausanne
CIMITIERE

PROJET

PLAN D'ENSEMBLE Mise à jour :
AMENAGEMENTS – Jardin du souvenir
EXTERIEURS

Echelle : 1/200
05.02.2016





Commune de Romanel-sur-Lausanne
 Quartier Praz Queron - La Rotte - Les Terreaux

PROJET

Commune de

Chemin piétonnier

Plan n° : 319.03
 Echelle : 1/500
 Date : 23.2.2016

Modifications :

DP 25

ir existant